

Les chefs d'entreprises que nous sommes ont besoin de savoir si leur enthousiasme ou leur inquiétude sont partagés par d'autres chefs d'entreprises, que ce soit dans les mêmes secteurs d'activités ou sur les mêmes territoires.

C'est pourquoi je tenais à lancer un baromètre des affaires sur la nouvelle CCI Portes de Normandie. C'est chose faite avec ce premier numéro. Nous le ferons dorénavant tous les 6 mois (juin et décembre).

Voici en premier lieu quelques éléments nationaux qui donnent un point de repère pour les résultats CCI Portes de Normandie.

### Une reprise économique qui se confirme

En France, l'année 2016 a débuté par une légère accélération de l'activité avec **une progression du PIB de 0,6%** sur le premier trimestre, légèrement supérieure aux prévisions initiales de l'INSEE (+0,5%). Côté offre, l'activité du commerce (+1,4%) et des services marchands (+1%) a nettement accéléré. Dans le même temps, la production a marqué le pas dans l'industrie manufacturière (+0,1% après +0,7% sur le 4<sup>ème</sup> trimestre 2015).

La demande intérieure a été dynamique avec un **net rebond de la consommation des ménages** (+1% après 0%) et de l'investissement (+1,6% après +1,2%). En revanche, les exportations ont marqué le pas et le commerce extérieur a ainsi ralenti la croissance (-0,2 point).

Cette reprise modérée de l'activité observée depuis 2015 est notamment liée au **faible cours du pétrole**, à son plus bas en janvier depuis 2004, ce qui favorise le pouvoir d'achat des ménages et la situation financière des entreprises. Le dynamisme actuel de notre économie s'observe, par ailleurs, **dans la légère baisse du taux de chômage** mesurée par l'INSEE proche de la barre des 10%.

### Des perspectives favorables pour la fin d'année

Dans l'ensemble, les prévisions de l'INSEE pour le second semestre 2016 sont favorables à une **consolidation de la croissance**, tablant sur une progression de l'activité manufacturière, un dégel du secteur de la construction et une hausse forte de l'activité dans les services. Dans ce scénario, le chômage devrait reculer sous la barre des 10% et le pouvoir d'achat augmenter de 1,7% sur l'année 2016 (+1,6% en 2015).

Cependant, ces prévisions optimistes pourraient être remises en cause par l'**incertitude** dans la zone Euro créée par la victoire du « **Brexit** » et le climat social français impacté par la loi « Travail ».

Nous tenons à remercier vivement les 590 chefs d'entreprise qui ont participé à cette enquête de conjoncture.

Bonne lecture

Gilles TREUIL  
Président



Périmètre de la CCI Portes de Normandie

## Chiffres-clés 1<sup>er</sup> trimestre 2016

**Taux de croissance : 0,6%**  
*1<sup>er</sup> trimestre 2015 : 0,6%*

**PIB : 526 821 M €**  
*1<sup>er</sup> trimestre 2015 : 515 054 M €*

**Taux de chômage : 10,2%**  
*1<sup>er</sup> trimestre 2015 : 10,3%*

**Cours de l'euro/dollar US : 1,14**  
*1<sup>er</sup> trimestre 2015 : 1,07*

**Cours du pétrole : 42,1 €/baril**  
*1<sup>er</sup> trimestre 2015 : 54,9 €/baril*

## Sommaire

Bilan économique  
1<sup>er</sup> semestre 2016 .....p.2

Perspectives économiques  
2<sup>nd</sup> semestre 2016 .....p.3

Questions d'actualité .....p.4

## Une reprise peu marquée à l'échelon local

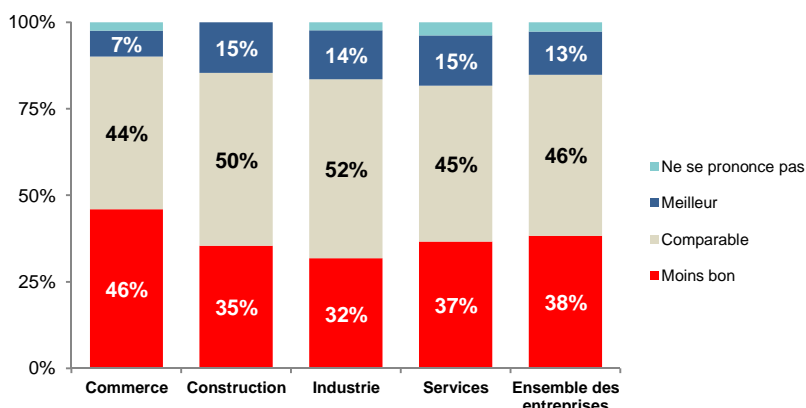
L'amélioration de la conjoncture observée au niveau national se ressent peu localement. Les chefs d'entreprises déclarant un **bilan d'activité moins bon** sur ce semestre sont près de trois fois plus nombreux que ceux déclarant une amélioration. La situation semble légèrement **plus favorable dans l'industrie** et, à l'inverse, **défavorable dans le commerce** (graph 1).

Ce bilan mitigé se retrouve dans la plupart des indicateurs (graph 2), près de 2 entreprises interrogées sur 5 déclarent **une baisse de leur chiffre d'affaires et de leurs marges** sur ce semestre. Par ailleurs, **l'emploi en CDI** au sein des entreprises locales est resté **stable**.

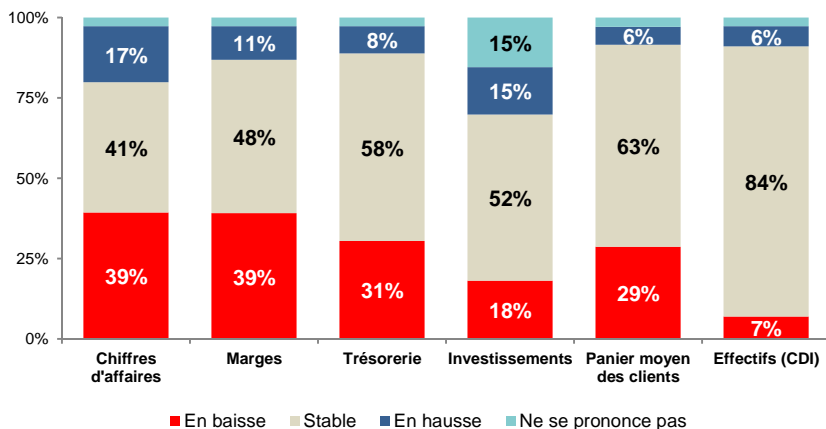
L'analyse par territoire révèle des situations contrastées avec un climat des affaires ressenti de manière plus **favorable sur l'Agglomération Seine Eure** (carte 1).

Le bilan est plus contrasté dans l'Orne, y compris sur la communauté urbaine d'Alençon, où on observe des dégradations plus fortes des marges, de la trésorerie et des investissements réalisés par les entreprises (tableau 1).

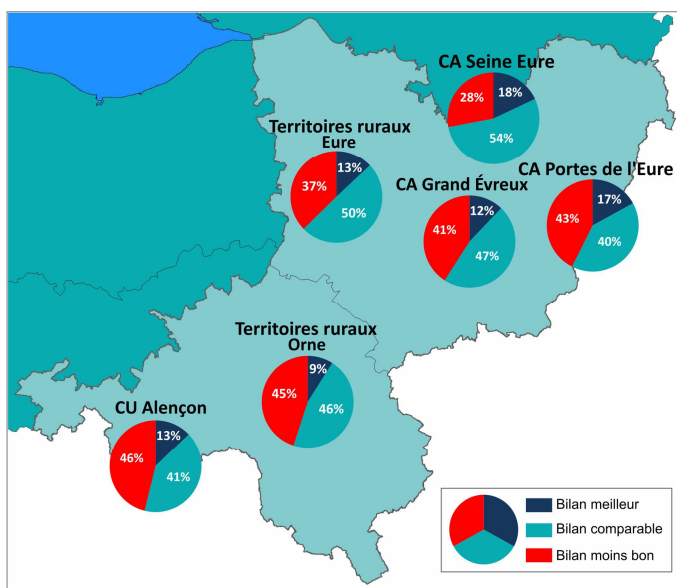
**Graph 1 : Si vous faisiez un bilan de l'activité de votre entreprise sur ce 1er semestre par rapport au 1er semestre 2015, diriez-vous globalement que celui-ci a été :**



**Graph 2 : Tendances observées sur le 1<sup>er</sup> semestre 2016 par indicateur**



**Carte 1 : Bilan de l'activité du 1<sup>er</sup> semestre 2016 par territoire**



**Tableau 1 : Bilan des soldes d'opinions par secteur géographique**

Soldes d'opinions (% en hausse – % en baisse)	BILAN 1 <sup>er</sup> semestre 2016						
	GEA	CAPE	CA Seine Eure	CU Alençon	Territoires ruraux Eure	Territoires ruraux Orne	Total général
Chiffre d'affaires	-25%	-22%	-8%	-26%	-19%	-34%	-22%
Marges	-40%	-26%	-18%	-40%	-24%	-35%	-29%
Trésorerie	-22%	-14%	-12%	-31%	-19%	-35%	-22%
Investissements	-9%	0%	-14%	-10%	+1%	-7%	-3%
Panier moyen des clients	-25%	-24%	-12%	-26%	-20%	-33%	-23%
Effectifs (CDI)	-3%	0%	+12%	0%	0%	-7%	-1%

■ Supérieur à la tendance globale du territoire  
 ■ Comparable à la tendance globale du territoire (+/- 5%)  
 ■ Inférieur à la tendance globale du territoire

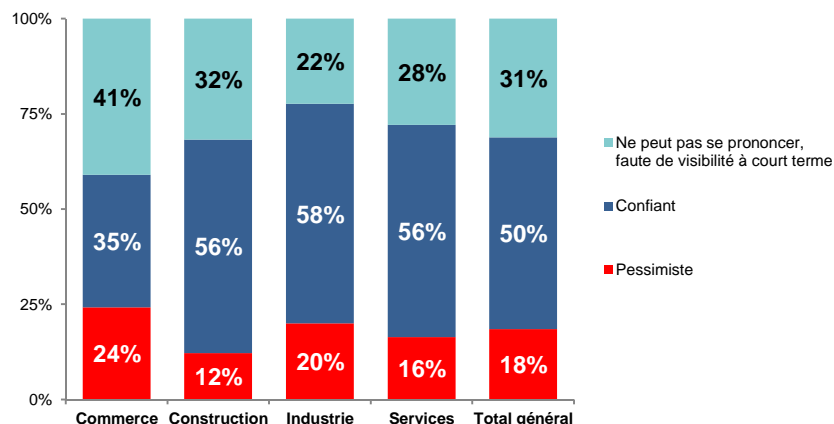
## Un optimisme mesuré

En accord avec les prévisions établies par l'INSEE, les chefs d'entreprises de notre territoire sont **relativement confiants** pour le prochain semestre (graph 3). Pour autant, la situation diffère en fonction des secteurs d'activités avec un **solde d'opinion** (% de confiants - % de pessimistes) **très favorable dans la construction (+44%)** et plus **faible dans le commerce (+11%)**.

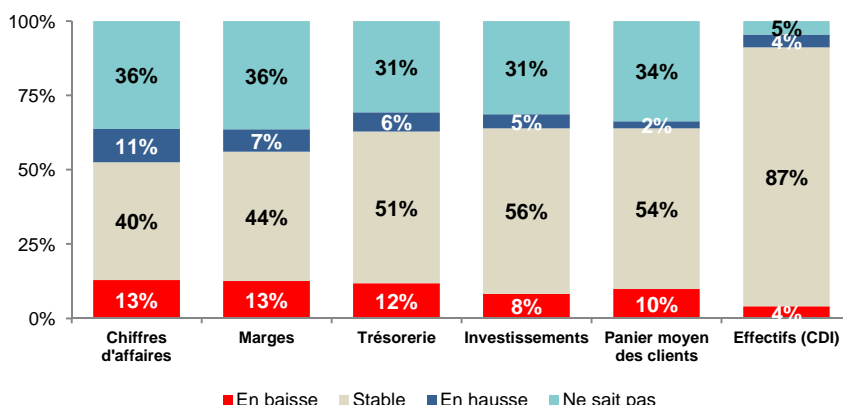
Par ailleurs, l'**incertitude** reste importante sur la plupart des indicateurs avec des valeurs supérieures à 30% (sauf pour les effectifs en CDI) et des soldes d'opinions tous négatifs (graph 4).

L'analyse par territoire fait ressortir une confiance légèrement moindre des entreprises situées sur le Grand Évreux Agglomération par rapport à celles des autres agglomérations. A l'inverse, les entreprises de la CA Seine Eure sont en moyenne plus optimistes (carte 2).

Graph 3 : Globalement, pour le 2<sup>ème</sup> semestre 2016, êtes-vous :



Graph 4 : Tendances envisagées sur le 2<sup>nd</sup> semestre 2016 par indicateur



Carte 2 : Perspectives pour le 2<sup>nd</sup> semestre 2016 par territoire

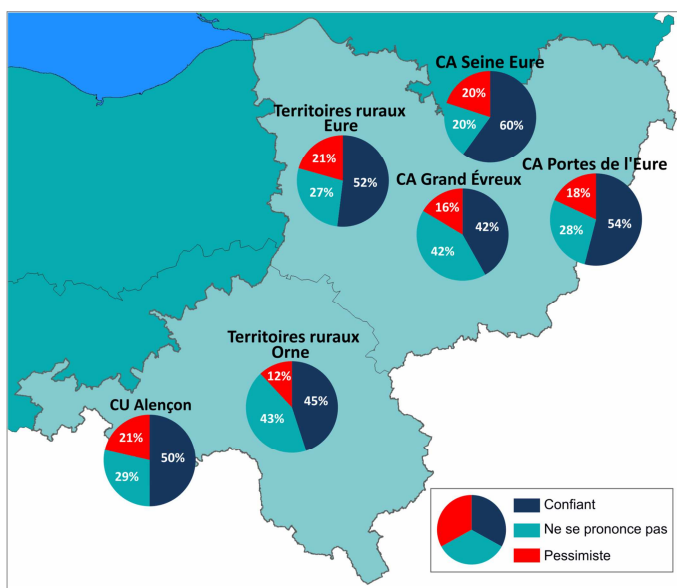


Tableau 2 : Bilan des soldes d'opinions par secteur géographique

Soldes d'opinions (% en hausse – % en baisse)	PERSPECTIVES 2 <sup>nd</sup> semestre 2016						
	GEA	CAPE	CA Seine Eure	CU Alençon	Territoires ruraux Eure	Territoires ruraux Orne	Total général
Chiffre d'affaires	-1%	-2%	-6%	-5%	-1%	0%	-2%
Marges	-7%	-2%	-10%	-12%	-6%	+2%	-5%
Trésorerie	-6%	-8%	-10%	-10%	-6%	+2%	-5%
Investissements	-6%	-2%	-2%	-7%	-3%	-4%	-4%
Panier moyen des clients	-9%	-4%	-12%	-12%	-7%	-6%	-7%
Effectifs (CDI)	-1%	0%	0%	-5%	+2%	-2%	0%

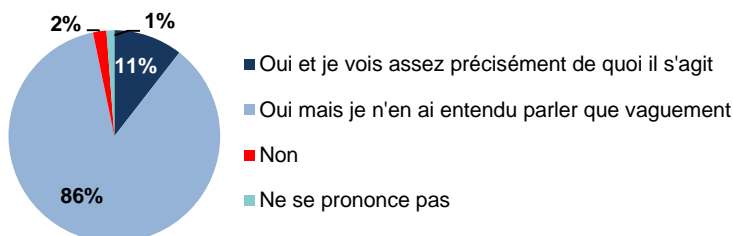
- Supérieur à la tendance globale du territoire
- Comparable à la tendance globale du territoire (+/- 5%)
- Inférieur à la tendance globale du territoire

# QUESTIONS D'ACTUALITE :

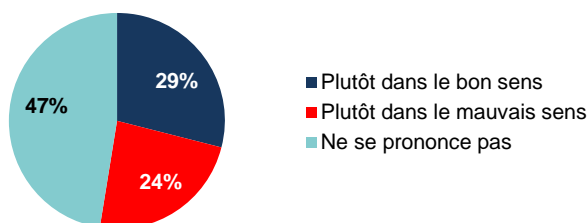
## LE PROJET DE LOI SUR LA REFORME DU TRAVAIL (LOI EL-KHOMRI)

Le projet de loi visant à instituer de nouvelles libertés et de nouvelles protections pour les entreprises et les actifs est un projet de loi français présenté en 2016 par la ministre du travail Myriam El Khomri au nom du gouvernement. Dans le débat public, il est souvent surnommé « **projet de loi El Khomri** » ou « **loi Travail** ». Dévoilé le 17 février 2016, le projet vise à réformer le Code du travail afin, selon le gouvernement, de « protéger les salariés, favoriser l'embauche, et donner plus de marges de manœuvre à la négociation en entreprise »

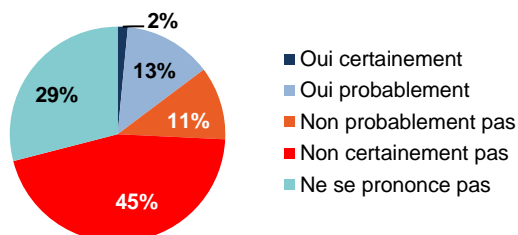
**Q.1 : Avez-vous entendu parler de la "loi travail" qui a été adoptée jeudi 12 mai à l'Assemblée Nationale suite à l'utilisation de l'article 49.3 de la Constitution par le gouvernement ?**



**Q.2 : D'après ce que vous en savez, diriez-vous que cette "loi Travail" va :**



**Q.3 : Un des objectifs de cette "loi Travail" est de favoriser l'emploi. Selon vous, si cette "loi Travail" est mise en place, pensez-vous qu'elle vous permettrait d'embaucher plus facilement des salariés ?**



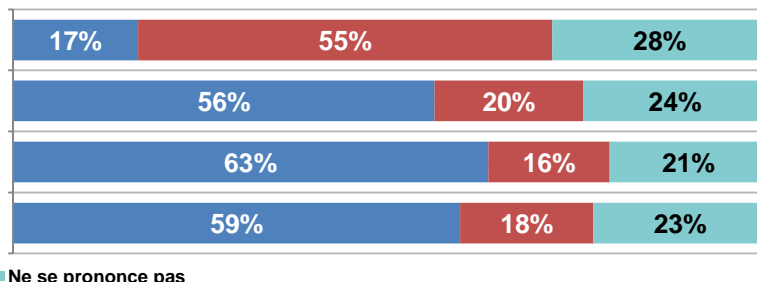
**Q.4 : Plus précisément, pour chacune des mesures suivantes, si elles sont mises en place, dites-nous si vous pensez qu'elles vous permettraient d'embaucher plus facilement des salariés :**

La possibilité pour les entreprises de fixer un taux de majoration des heures supplémentaires inférieur à celui prévu par l'accord de branche professionnel, sans descendre toutefois en dessous de 10%

La possibilité de modifier le temps de travail en cas d'activité accrue ou pour des motifs liés à l'organisation de l'entreprise

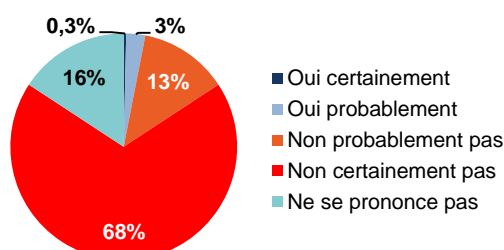
La possibilité pour les entreprises de négocier directement avec leurs salariés l'organisation et le temps de travail

La clarification et l'assouplissement des règles applicables en cas de licenciement économique



■ Oui ■ Non ■ Ne se prononce pas

**Q.5 : Si cette "loi travail" est définitivement adoptée au mois de juillet prochain, pensez-vous qu'elle vous permettra d'embaucher, dès cette année, une ou plusieurs personnes que vous n'auriez sinon pas embauchées ?**



Répondants CCI Portes de Normandie : 590 entreprises